

# « Sans profession, sans domicile, sans ce que tu veux, sans rien »

## Paroles de jeunes sans domicile et recommandations politiques

par Julien Billion et Nicolas Gardères



**Julien BILLION**

Docteur en sociologie. Directeur d'Umalis lab,  
Paris, France



**Nicolas GARDÈRES**

Avocat à la Cour – Docteur en droit  
Paris, France

« **S**ans profession, sans domicile, sans ce que tu veux, sans rien »  
Paroles de jeunes sans domicile et recommandations politiques

Le contexte socio-économique actuel est, depuis des années, défavorable à l'emploi des jeunes : la probabilité de devenir sans domicile est accentuée. Dans le même temps, les jeunes sans domicile sont plutôt invisibles dans la sphère intellectuelle, politique et médiatique. Pourtant, en France, approximativement 20 000 personnes âgées de 18 à 29 ans étaient sans domicile en France, ce qui correspond à 35 % de la population adulte sans domicile (INSEE, 2001)<sup>1</sup>. Cette recherche donne la parole à ces jeunes privés de parole pour mieux comprendre leur condition professionnelle. Elle pourrait aider, dans une certaine mesure, les experts, les décideurs politiques et les autorités à mettre en œuvre des politiques publiques en faveur de l'emploi plus en adéquation avec la réalité sociale et, par conséquent, à en améliorer leur efficacité.

Dans cette recherche, nous nous plaçons dans la situation des plus précaires et vulnérables qui accumulent les handicaps et les raisons d'être en rupture. Nous nous interrogeons sur les politiques d'intégration par l'activité dans le cas des jeunes sans domicile. Ne faudrait-il pas distinguer entre différents rapports à l'emploi et à la société pour bâtir des dispositifs légaux, des modes d'approche et des accompagnements distincts ? Tout d'abord nous présentons brièvement un état de l'art. Nous posons ensuite le cadre théorique de la sociologie de rupture. Nous présentons la méthode ethnographique et les résultats principaux : liens fragiles avec l'emploi qui entraînent une rupture. En conclusion, nous proposons des solutions pour accompagner les jeunes sans domicile vers la sortie de rue.

1. Résultats extraits de l'enquête nationale de l'INSEE de 2001 sur les sans domicile et communiqués par Maryse Marpsat.

## 1. État de l'art sur la question des jeunes sans domicile

La littérature scientifique s'avère relativement dense sur la question des sans domicile (M. Marpsat (1999); J.-M. Firdion (2000, 2006); P. Pichon (2009); J. Damon (2002, 2010); P. Bruneteaux (2007); C. Brousse (2006)...). Cependant, les travaux sont peu nombreux concernant la sous-catégorie des jeunes sans domicile (J. Guillou, (1998); M. Giraud, (2004); P. Wallez et L. Aubrée (2005); F. Chobeaux (1996); A.-F. Dequiré et E. Jovelin (2009)). En 1998, l'Institut national d'études démographiques (INED) a mené une enquête quantitative sur les jeunes sans domicile. Des scientifiques ont utilisé cette recherche pour en produire des articles et des rapports (Th. Amossé, J.-M. Firdion, G. Mauger et M. Marpsat (1999); Th. Amossé, A. Doussin et Th. Rochereau (2001); J.-M. Firdion et M. Marpsat (2001), M. Marpsat et J.-M. Firdion (2001)). L'enquête SAMENTA, réalisée par le Samu social et l'INSERM en 2009 sur la santé mentale et l'addiction parmi les personnes sans logement personnel, est aussi utilisée pour produire des résultats sur les jeunes comme par exemple celle d'A. Laporte et P. Chauvin (2010). L'enquête nationale sur les sans domicile en 2001, conduite par l'INSEE, n'a pas encore donné lieu à des publications bien que les données en soient disponibles. Dans le cas des adultes sans domicile, J.-M. Firdion (2006) questionne leur éventuel placement pendant leur jeunesse dans le programme de protection de l'enfance. Par ailleurs, J.-M. Firdion (2000) fait une revue de littérature sur les jeunes sans domicile dans une perspective de comparaison internationale.

## 2. Sociologie de la rupture

Le concept de rupture s'avère être particulièrement approprié dans le cas des jeunes. Les jeunes s'émancipent de leur famille : ils sont vulnérables. La jeunesse est une phase de vie qui correspond à la perte et au deuil. Néanmoins, certains jeunes sont plus touchés par la rupture, tels les jeunes sans domicile. La sociologie de la rupture s'intéresse à l'aspect cumulatif de la rupture. S. Paugam (2008) différencie la « dégradation statutaire » et l'« apprentissage raté ». La « dégradation statutaire » concerne les individus affectés par une épreuve de vie et l'« apprentissage raté » : ceux et celles rencontrant des difficultés depuis leur naissance, particulièrement avec la famille, ce qui est le cas des jeunes sans domicile le plus souvent. La sociologie des ruptures cumulatives étudiée par S. Paugam est incluse, plus globalement, dans le cadre de la théorie du lien social. S. Paugam établit une typologie du lien social basée sur deux dimensions - protection et reconnaissance - et définit quatre types de lien social : lien de filiation, lien de participation élective, lien de participation organique et lien de citoyenneté. Le lien de filiation correspond à la socialisation dans la famille, le lien de participation élective à celle établie dans les rapports d'amitié, du couple, du voisinage, du gang, de l'église, du sport et de la culture, le lien de participation organique à

celle de l'école et du travail et le lien de citoyenneté à celle de la nation. Cette théorie du lien social prend en compte l'ensemble des liens entre les jeunes sans domicile et la société, ce qui demeure fondamental pour comprendre le phénomène « sans domicile ». Elle permet d'intégrer et de faire des connections entre plusieurs variables et d'avoir une vision globale du phénomène. Elle tient compte des institutions, des structures, des individus. Les transformations structurelles apparaissent responsables de la question « sans domicile » en France (J. Damon 2002). Une large variété d'événements et de circonstances peut conduire à devenir sans domicile (K. Gibson 2011). Dans une certaine mesure, le « sans-abrisme » est le résumé de tous les problèmes sociaux et de la question sociale (J. Damon 2010). Par le biais de la théorie du lien social, une nouvelle connaissance sur les jeunes sans domicile peut être produite et mise à jour. Dans le cadre de cette recherche, nous nous intéressons tout particulièrement au lien de participation organique. Comment les jeunes sans domicile se représentent-ils leur trajectoire professionnelle ? Comment se construit et se rompt le lien de participation organique ? Comment se fabrique socialement le rapport à l'emploi, au chômage dans le cas des jeunes sans domicile ?

## 3. Protocole ethnographique

Cette recherche reconstruit la trajectoire professionnelle de 10 jeunes sans domicile suivis pendant quatre années. Elle s'inscrit sur une durée longue pour augmenter la probabilité de créer une relation authentique avec les informants et suivre l'évolution de leurs liens de participation organique. Un protocole ethnographique est mis en œuvre comprenant des observations et des entretiens. L'ethnographie est une approche qualitative qui colle à la réalité des faits sociaux. Elle contribue à ouvrir le terrain des perceptions, à percevoir, à décrire et à comprendre l'invisible. Elle ne permet pas, dans une certaine mesure, la généralisation mais elle a ses propres atouts. Elle considère la subjectivité (émotions, sentiments), les représentations, les interactions et les chaînes de sentiments à la fois du chercheur et du sujet de recherche. Elle révèle l'expérience vécue et les subtilités des trajectoires. Kim Hopper (2002), qui a travaillé sur la question des sans domicile et a mené de longues investigations anthropologiques sur le terrain, à New York, insiste sur l'importance de s'intéresser à la subjectivité dans la compréhension de leur trajectoire. Le lien chercheur-jeune a été maintenu autant que possible par téléphone, email ou Facebook pendant toute la durée de la recherche. Les rencontres avec les jeunes sans domicile ont eu lieu dans les associations, dans l'espace public comme la rue et les gares. Plus de 40 entretiens enregistrés et non enregistrés ont été menés. Des récits de vie sont reconstitués. Chaque entretien est réalisé en un, deux ou trois temps et dure entre une et trois heures pour obtenir des données les plus précises possible. Chaque jeune est invité à raconter son histoire depuis sa naissance pour reconstituer sa trajectoire. Les principaux sujets de ces entretiens sont les relations sociales

et le quotidien. Les interrogations évoluent en fonction des découvertes. Des questions larges sont posées pour ne pas réveiller leur souffrance, ni induire, ni orienter leurs réponses. Ce terrain conduit à des résultats qui ont été développés dans la thèse de Julien Billion (2008) sur les jeunes sans domicile à Paris et à New York. Trois situations bien différentes quant au rapport à l'emploi et au lien avec la société peuvent être dégagées.

## 4. Liens fragiles avec l'emploi

Jauffrey devient sans domicile. *“Quand j'ai envie de me sortir de la merde, je fais serveur. J'aime mon métier”*. Lamia travaille quand elle est sans domicile. *“Il faut que je me démerde. Donc tous les jours, j'étais debout à 7 h. Tous les jours je parlais. Je continuais quand même à aller travailler. J'accumulais la fatigue”*. Elle trouve son emploi avec l'aide d'un travailleur social. Elle a un contrat d'insertion comme vendeuse. *“Ça se passait nickel dans le sens où tout le monde me kiffait bien. J'avais la tchatche. Les clients, je les lâche pas. Je rigole avec eux, je tape des barres, donc on a eu pas mal de clients et tout”*. Maxime est de retour à Paris [email]. Il a créé son entreprise de nettoyage de vitres. Pour conserver sa dignité, Jauffrey se persuade d'avoir fait le choix de devenir sans domicile, ce qui peut être vrai, dans une certaine mesure. Jauffrey a déjà travaillé comme serveur et pense pouvoir exercer à nouveau. Il a des souvenirs professionnels positifs. Travailler permet d'obtenir une sécurité, une reconnaissance sociale et d'améliorer l'estime de soi. La reconnaissance de soi dépend de la reconnaissance sociale et donc du statut social. Le statut social est basé selon H. Ganz (1999) sur la couleur, la race, les autres traits visibles du corps, à la différence entre méritant et non méritant ou entre membres stigmatisés et respectables. De plus, Jauffrey possède l'âge et le diplôme requis. 347 000 personnes travaillent dans la restauration ; 34 % des employés n'ont pas de diplôme et 46 % ont en-dessous de 30 ans (France, DARES). Dans la rue, le lien de participation organique peut être très fragile. Les situations de chômage peuvent être caractérisées par la crise identitaire et la fragilité des liens sociaux, comme des situations de précarité dans le travail (S. Paugam 2008). Les informants sont facilement remplaçables par d'autres individus dans le monde professionnel. Ils occupent des emplois précaires, ne nécessitant pas nécessairement un diplôme ou des compétences spécifiques : emploi temporaire et à temps partiel, contrat d'insertion, création de son autoentreprise. Ces emplois leur accordent un statut déprécié dans la société. Ils ne permettent pas de sortir pleinement de la rue car la rémunération correspondante ne subvient pas aux besoins fondamentaux et ne permet pas de rompre avec la vie de sans domicile.

## 5. Ruptures avec l'emploi

Jérémy est mécanicien. *“Y avait mes magouilles. Je réparais les voitures à droite à gauche, tout ça. J'avais toujours des sous sur*

*moi. Que des trucs au black comme ça. Je suis à fond dans la mécanique à la base”*. Maxime travaille au noir. *“C'est moi mon propre patron. Si j'ai pas envie de venir demain, je viens pas”*. Jérémy et Maxime occupent des emplois illégaux. Ce type de rapport à l'emploi peut révéler leur incapacité à intégrer le marché de l'emploi conventionnel. Sur ce marché parallèle de l'emploi, ils peuvent travailler, selon leur volonté : le cadre du travail est flexible. En revanche, les rémunérations sont peu élevées, voire inexistantes dans certains cas. La relation de pouvoir est très dissymétrique entre l'employeur et l'employé non déclaré. Comme les employés non déclarés ne sont pas protégés par les règlements, ils peuvent être plus facilement renvoyés ou non payés. Des informants sont bloqués professionnellement. L'alternative serait d'obtenir une nouvelle formation ou diplôme. Cependant, (re)commencer un programme de formation dans le même temps que vivre à la rue nécessite des aptitudes intellectuelles, une forte volonté et des concessions sur sa vie privée comme moins de temps à consacrer à sa famille, à ses amis, et à ses partenaires. L'emploi légal régulier est difficile d'accès pour les jeunes sans domicile. La rupture avec le travail légal peut prendre différentes formes. Mes informants travaillent illégalement. Ils sont chômeurs, renvoyés. Ils accumulent les handicaps sur le marché du travail :

## 6. Chômage

Kilian témoigne. *“Sans profession, sans domicile, sans ce que tu veux, sans rien”*. Kilian est arrêté pour cambriolage. *“C'est là que je me suis reboosté encore plus pour chercher du taf”*. Jérémy recherche un emploi dans la restauration [Facebook]. Lamia postule pour un contrat déterminé dans une association [off]. L'emploi consiste à approcher les passants dans la rue pour leur demander une donation. Sophie ne travaille pas pour la première fois depuis plusieurs mois. *“J'ai vraiment envie de bosser”*. Elle recherche activement un emploi. *“Je peux trouver. J'ai beaucoup d'expérience dans la vente, dans la fleur, dans tout ce qui est relationnel...”*. Yanis cherche un emploi ou une formation reliée au train ou à la cuisine. Yazid recherche activement un travail depuis plusieurs années. *“A la base, si je peux trouver en boulangerie, ça sera en boulangerie. Sinon c'est tout et n'importe quoi, du moment que c'est rémunéré et sous contrat”*. Tous mes informants ont un lien fragile avec leur emploi quand ils en ont un. Ils accumulent les handicaps : jeunesse, faible ou pas de qualification, peu ou pas d'expérience professionnelle, mauvaise présentation d'eux-mêmes, faible estime de soi, issus des quartiers pauvres, d'origine africaine. Le véritable handicap est plutôt d'être nouveau sur le marché de l'emploi que d'être jeune, bien que ces deux qualificatifs soient très souvent associés (R. Castel 2009). Des informants recherchent un emploi et ce, pour la première fois dans leur vie, qui plus est dans un contexte économique difficile. Ils appartiennent au groupe social tel que D. Schnapper (1981) le définit de *chômage total* : le chômage total est vécu, par exemple, des jeunes sans expérience professionnelle, qui ne sont pas entrés sur le marché économique ou

y sont entrés seulement pour une courte période. La transition de l'école vers le marché de l'emploi est parsemée d'obstacles. Kilian rencontre des problèmes avec l'autorité : il frappe son employeur. Son emploi s'arrête. Kilian a des entretiens d'embauche. *"J'ai pas de boulot. Ça s'est bien passé mais voilà, toutes les réponses ont été négatives. J'ai pas le CV pour, en fait"*. Un jour, Kilian est dans le métro. Il se dirige vers un entretien d'embauche pour devenir serveur. Il porte un pull-over avec une capuche et a un œil au beurre noir. Il ne sent pas bon. Jérémie est violent. *"Je suis pas un gars calme, on va dire. Je suis un gars pulsif. On va dire que ça partait souvent"*. Yazid ne réussit pas à trouver un emploi. *"J'ai essayé mais bon, y a la plupart des patrons qui hésitent à prendre des personnes sans abri, qui [ne] veulent [pas] embaucher des personnes sans abri ou sans adresse fixe plus précisément, même si on le marque pas sur le CV, le patron, il a le pif pour ça"*. Maxime n'est pas inscrit à l'ANPE et se déplace régulièrement en France d'une région à une autre.

Des informants ne peuvent pas s'adapter aux règles. Les causes de renvoi d'un emploi sont multiples : addiction, délinquance, maladie, manque de respect de la hiérarchie. La culture de la rue est en opposition avec le marché du travail. Ne pas bénéficier d'un appui de la hiérarchie compromet l'ascension sociale. Certains jeunes sans domicile entrent sur le marché de l'emploi sans détenir les compétences essentielles de socialisation. Dans le même temps, les jeunes sans domicile sont discriminés. Ils viennent en forte proportion des cités, des quartiers stigmatisés où les habitants doivent faire face à la discrimination territoriale et raciale dans le recrutement. Ils sont également discriminés en tant que personnes sans domicile. Ils sont davantage stigmatisés que les autres membres de la société ; ils sont associés dans les représentations collectives à la maladie mentale et à l'abus de substance (Jo C. Phelan, B. Link et al. 1997). Ils génèrent toujours des réactions de fascination et de rejet (M.-Th Join-Lambert 2006). Les pauvres et les marginaux luttent et causent de la nuisance car ils représentent l'échec social (M. Loison-Leruste 2009). Les représentations des employeurs potentiels du "bon" travailleur sont à l'opposé de celles des sans domicile.

Jauffrey ne tient pas à travailler. *"Ma tête n'avait pas envie de travailler, mon corps non plus"*. Plus tard, il perd ses papiers. *"Pas de carte d'identité, pas de travail"*. Ne pas travailler ne manque pas à Maxime. *"Je suis bien. Je suis bien tant que j'ai à bouffer, que je peux fumer..."*. Moussa n'a pas de documents. *"Je peux pas travailler parce qu'ils ont refusé le titre de séjour"*. Réda n'a jamais cherché de travail. *"Ça ne m'intéressait pas"*. Selon lui, il est trop paresseux et il ne veut pas travailler. Sa vie lui convient. Yazid exprime ses difficultés à travailler. *"On peut pas travailler, on peut pas enchaîner une journée de travail, une journée de nuit de sommeil sans rien dans l'estomac ou même on peut pas faire une journée de travail sans rien dans l'estomac"*. Certains informants ne cherchent pas de travail. Plusieurs raisons peuvent être invoquées. Tout d'abord, la vie dans la rue s'allie difficilement à la vie dans le monde professionnel, l'énergie étant particulièrement mobilisée pour satisfaire les besoins primaires.

Il est également nécessaire d'avoir de l'argent pour payer les transports en commun et posséder un numéro de téléphone. Dans le même temps, les jeunes sans domicile doivent également convaincre et gagner la confiance de leurs employeurs potentiels. Or, l'estime de soi est écornée de par leur passé et leur présent dans la rue. Les difficultés, les souffrances, les épreuves laissent des marques sur le corps et sur l'esprit des sans domicile et impactent négativement leur image sociale (M. Loison-Leruste 2009). Les échecs scolaires affectent l'image d'eux-mêmes, leur capacité à trouver un travail, le processus d'intégration sociale (J.-M. Firdion et M. Margsat 2001). Les chômeurs ressentent la honte d'être inutiles, sauvés ou assistés (D. Schnapper 1981). Les jeunes sans domicile ne recherchent pas un emploi car ils ne croient pas en leur chance de réussite.

Enfin, l'absence de document d'identité empêche de travailler légalement. L'absence de papier est l'un des paramètres qui affecte la condition de vie des jeunes en situation précaire (Margsat et Firdion 2001). Néanmoins, la situation de sans papier varie entre Jauffrey et Moussa. En tant que Français, Jauffrey peut obtenir à sa demande des documents légaux car ils sont uniquement perdus. Moussa, quant à lui, doit solliciter l'administration française qui choisira de régulariser ou non sa situation. Être étranger sans papier est un facteur qui renforce l'exclusion professionnelle.

## Discussion et conclusion

Il ressort de cette étude de terrain que les jeunes sans domicile cumulent la plupart des handicaps possibles devant l'emploi (très faible niveau de qualification, handicaps psychiques liés à des traumatismes infantiles s'aggravant dans la rue, absence d'adresse, difficulté à rester propre...). À ces handicaps, pouvant être communs à d'autres populations éloignées de l'emploi, viennent s'ajouter des traits de personnalité rendant difficile le respect des contraintes propres à la plupart des activités salariées. Les jeunes sans domicile s'inscrivent en effet très fréquemment dans un discours d'autonomie radicale (correspondant à leur quotidien dans la rue), de rejet des règles, de l'autorité et de la hiérarchie.

Si ce discours peut relever d'une forme d'autojustification, d'une tentative de valorisation de leur existence au regard d'une mythologie bohème, anarchiste, d'une identification à la figure poétique du "clochard céleste" de J. Kerouac (2012), il n'en reste pas moins que les parcours de vie étudiés font généralement ressortir une rupture familiale marquée par une figure paternelle violente. Si certains jeunes réussissent ponctuellement à accéder à des "petits boulots", il leur est quasiment impossible, dans un contexte de chômage de masse, d'accéder à des emplois stables. Cette situation est renforcée par l'absence de toute politique publique ou instrument juridique spécifiquement dirigé vers cette population. Pareils outils existent pour d'autres populations éloignées de l'emploi (handicapés, jeunes, seniors, chômeurs de

longue durée...), mais aucun ne tient compte des problématiques et difficultés spécifiques aux jeunes sans domicile.

Face à une situation qui s'aggrave (le nombre de jeunes sans domicile augmente), il serait souhaitable d'expérimenter de nouvelles solutions dédiées. S'agissant de jeunes disposés à occuper des emplois salariés, il pourrait être envisagé une forme de RSA augmenté (rappelons qu'une partie des jeunes sans domicile ne perçoivent pas le RSA, soit qu'ils n'ont pas fait les démarches utiles, soit qu'ils ne remplissent pas les conditions d'accès), en contrepartie d'une activité professionnelle adaptée (temps partiel, tutorat), mais leur permettant de renouer et/ou d'approprier les contraintes du travail et du salariat (horaires, lien de subordination, travail en équipe...). Il paraît indispensable d'impliquer les grands groupes dans un tel dispositif. Les chances de voir les jeunes respecter leur contrat seront en effet maximisées par les capacités internes à leur consacrer du temps et à tolérer une certaine flexibilité, ce qui n'est pas forcément aisé dans une petite entreprise en plus grande tension économique. S'agissant des jeunes absolument réfractaires à l'idée de se soumettre à toute forme d'autorité hiérarchique, il pourrait être mis en place un programme de mentorat auprès d'entrepreneurs. Le jeune sans domicile pourrait ainsi être accompagné tout au long du développement d'un projet entrepreneurial par des entrepreneurs expérimentés, suivant des modalités souples à définir entre le jeune et son mentor. Ce dispositif pourrait s'accompagner de la création de groupes de parole réunissant jeunes sans domicile porteurs de projets et entrepreneurs en activité ou retraités. L'autonomie radicale vécue par les jeunes sans domicile dans leur quotidien peut en effet présenter un certain nombre d'avantages dans un cadre entrepreneurial. Ainsi, si la rue est un lieu de violence pour ces jeunes, elle leur permet également d'acquérir des compétences (initiative, négociation, capacité à démarcher, capacité à prendre des décisions en situation de stress...) pouvant être mobilisées dans ce champ. Toutefois, sans accompagnement, ces compétences n'ont quasiment aucune chance de se transformer en capacités, c'est-à-dire en capacités à réellement créer une entreprise et à la faire fonctionner. On pourrait imaginer la prise en charge de ces dispositifs par les Chambres de commerce et d'industrie en lien avec les écoles de commerce, le MEDEF et les associations venant déjà en aide à ces jeunes et pouvant jouer un rôle d'indispensable interface. Les limites principales d'un tel dispositif sont à redouter devant l'incapacité réciproque des protagonistes à trouver un langage et des intérêts communs ; à la condescendance charitable des uns répondant le rejet humilié des autres.

Il serait utopique, bien sûr, d'imaginer que tous les jeunes sans domicile pourront sortir de la misère et de la rue en devenant entrepreneur. Pour autant, cette expérience pourrait leur permettre de revaloriser l'estime qu'ils ont d'eux-mêmes, de développer un réseau de solidarité hors de la rue et éventuellement de reprendre une formation. Elle peut aussi les diriger vers des formes intermédiaires d'activité, entre entrepreneuriat et salariat, par exemple dans le cadre des coopératives d'activité et d'emploi ou dans une structure de portage salarial. Cependant, il semble essentiel

de ne pas cantonner pareil dispositif au secteur de l'économie sociale et solidaire, qui peut être paradoxalement vécu comme une autre forme de violence, une perpétuation de l'assistanat et de la pauvreté. C'est plutôt, à notre sens, dans le champ de la RSE, c'est-à-dire en impliquant des entreprises classiques, que ce type de programme devrait être mis en place. En tout état de cause, face à une situation aussi grave, il apparaît indispensable d'inventer de nouveaux outils et d'impliquer bien au-delà des traditionnels acteurs sociaux. En un sens, ces jeunes sans domicile ont au moins autant besoin des écoles de commerce, des entreprises que des associations leur venant traditionnellement en aide. Reste la question des jeunes qui, pour les diverses raisons évoquées dans cette étude, n'envisagent ni de devenir salarié, ni d'entreprendre. On rappellera en premier lieu que cette catégorie est largement le résultat de l'absence de dispositifs dédiés. Pour la frange irréductible, c'est la question quasi anthropologique du revenu universel qu'il convient de poser : penser une société dans laquelle le fait de travailler ou de ne pas travailler pourrait constituer un choix authentique, sans que le choix de ne pas travailler implique nécessairement la rue, la violence et à terme, la folie.

## Bibliographie

- Amossé Thomas, 1999. « Les jeunes en grande difficulté : rapport au logement, ruptures familiales, trajectoires et santé » responsables scientifiques : Jean-Marie Firdion, Gérard Mauger, Maryse Marpsat ; rapport rédigé par Thomas Amossé, Pascal Arduin, Sylviane Cau, Jean-Marie Firdion, Gérard Mauger, Maryse Marpsat, Martine Quaglia, Géraldine Vivier avec la collaboration de Thérèse Lecomte/Paris : Institut national d'études démographiques, 1999.
- Amossé Thomas. 1999. Les jeunes en grande difficulté : structure du champ, éléments d'analyse. Rapport pour l'ENSAE.
- Amossé Thomas, Doussin Anne et Rochereau Thierry. 2001. « Vie et santé des jeunes sans domicile ou en situation précaire. Enquête INED, Paris et petite couronne, février-mars 1998. Santé et recours aux soins ». *Credes, biblio* 1355 : 31-85.
- Billion Julien. 2008. « I don't sleep at home ». Lien social et jeunesse sans domicile à Paris et à New York. Thèse en sociologie soutenue le 7 décembre à l'ENS, Paris.
- Brousse Cécile, 2006. « Devenir sans domicile, le rester : rupture des liens sociaux ou difficultés d'accès au logement ? » *INSEE, économie et statistiques*, n° 391-392, 30 p.
- Bruneteaux Patrick, 2007. Les politiques de l'urgence à l'épreuve d'une ethnobiographie d'un SDF, *Revue française de Science Politique*, 2007/1, vol. 57, 130 p., p. 47-67.
- Castel Robert. 2009. *La montée des incertitudes. Travail, protections, statut de l'individu*. Paris : Seuil.
- Chobeaux François. 1996. *Les nomades du vide. Des jeunes en errance, de squats en festivals, de gares en lieux d'accueil*. Arles : Actes sud.

- Damon Julien. 2002. *La question SDF. Critique d'une action publique*. Paris : PUF.
- Damon Julien. 2010. *Questions sociales et questions urbaines*. Paris : PUF.
- DARES. "Les familles professionnelles. Portraits statistiques 1982-2009". Consulté en juillet 2012.  
[http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/S2Z-employés\\_et\\_agents\\_de\\_maitrise\\_de\\_l\\_hotellerie\\_et\\_de\\_la\\_restaurantation.pdf](http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/S2Z-employés_et_agents_de_maitrise_de_l_hotellerie_et_de_la_restaurantation.pdf)
- Dequiré Anne-Françoise et Jovelin Emmanuel. 2009. *La jeunesse en errance face aux dispositifs d'accompagnement*. Rennes : Presses de l'EHESP.
- Firdion Jean-Marie. 2000. "Une revue de la littérature sur les jeunes sans domicile". *Recherches et prévisions* 60 : 79-109.
- Firdion Jean-Marie. 2006. "Influence des événements de jeunesse et héritage social au sein de la population des utilisateurs des services d'aide aux sans domicile". *Économie et statistique* 391-392 : 85-114.
- Firdion Jean-Marie., Marpsat Maryse, Mauger Gérard, 2000. *Étude des sans-domicile : le cas de Paris et de l'Île-de-France*, Paris, INED.
- Firdion Jean-Marie et Marpsat Maryse. 2001. "Vie et santé des jeunes sans domicile ou en situation précaire. Enquête INED, Paris et petite couronne, février-mars 1998. Principales caractéristiques et conditions de vie". *CreDES, biblio* 1355 : 9-29.
- Firdion Jean-Marie, Mauger Gérard et Marpsat Maryse. 1999. *Les jeunes en grande difficulté : rapport au logement, ruptures familiales, trajectoire et santé*. Report for the INSERM.
- Ganz Herbert J. 1999. "The possibility of a new racial hierarchy in the twenty-first-century United States", in Lamont Michèle (ed). *The cultural territories of race. Black and white boundaries*. Chicago : the University of Chicago Press.
- Gibson Kristina E. 2011. *Street kids. Homeless youth, outreach, and policing New York's streets*. New York : New York University Press.
- Giraud Michel. 2004. *Le jeune SDF. Socioanalyse de la précarité*. Paris : L'Harmattan.
- Guillou Jacques. 1998. *Les jeunes sans domicile fixe et la rue ou "au bout d'être énervé"*. Paris : L'Harmattan.
- Hopper Kim. 2002. *Reckoning with Homelessness*. Cornell University Press : New York.
- Join-Lambert Marie-Thérèse. 2006. "Une enquête d'exception. Sans-abri, sans-domicile : des interrogations renouvelées". *Économie et statistique* 391-392 : 3-14.
- Laporte Anne et Chauvin Pierre. 2010. *La santé mentale et les addictions chez les personnes sans logement personnel d'Île de France*. Rapport SAMENTA. Observatoire du Samu social de Paris.
- Loison-Leruste Marie, 2009, « Le pauvre et le sociologue. La construction de la tradition sociologique anglaise XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles », *Sociologie du travail*, vol. 51, n° 4, p. 574-576.
- Marpsat Maryse, (1999), « Les apports réciproques des méthodes qualitatives et quantitatives. Le cas particulier des enquêtes sur les personnes sans domicile », Paris, *Dossiers et recherches de l'INED*, n° 79. [en ligne] sur : <http://www.sudoc.fr/114651906> consulté le 30/11/2015.
- Marpsat Maryse et Firdion Jean-Marie. 2001. "Les ressources des jeunes sans domicile et en situation précaire". *Recherches et prévisions* 65 : 91-112.
- Marpsat Maryse, Firdion Jean-Marie et Meron Monique. 2000. "The difficult past of homeless young people". *Population et sociétés* 363 : 1-4.
- Paugam Serge. 2008. *Le lien social*. Paris : PUF.
- Phelan Jo C., Link Bruce G., Moore Robert E. et Stueve Ann. 1997. "The stigma of homelessness : the impact of the label « homeless » on attitudes toward poor persons". *Social psychology quarterly* 20 : 323-337.
- Pichon Pascale, 2009. *SDF, sans-abri, itinérant – oser la comparaison*, Presses Universitaires de Louvain, 194 p.
- Schnapper Dominique. 1981. *L'épreuve du chômage*. Paris : Gallimard.
- Wallez Paul et Aubrée Loïc. 2005. "L'expérience de la rue chez les jeunes comme forme extrême d'urbanité". *Espaces et sociétés* 120-121 : 241-257.

Les meilleures idées se diffusent toujours...

<http://www.linkedin.com/groups/Revue-Sciences-Gestion-Direction-Gestion-4863076>

**Linked**



**La Revue  
des Sciences  
de Gestion**

Copyright of Revue des Sciences de Gestion is the property of Direction et Gestion Sarl and its content may not be copied or emailed to multiple sites or posted to a listserv without the copyright holder's express written permission. However, users may print, download, or email articles for individual use.